

COMPTE-RENDU DE SEANCE

Présents : M. Moine, D. Gagneux, Y. Patroix, JP Frénod, B. Martin, JL Milliex, A Newell, C Guiboud-Ribaud, J. Liebe, A. Papin
Excusé : R. Dalphin ayant donné pouvoir à Y. Patroix

Sous la présidence du doyen du Conseil Municipal, Mr A. Papin, le C.M. a procédé à **l'élection du maire et des adjoints** :

Au premier tour de scrutin ont été proclamés

- Maire MOINE Marisie
- 1^{er} Adjoint DALPHIN Roger
- 2^e Adjoint GAGNEUX Dominique
- 3^e Adjoint PATROIX Yves

Organisation du conseil municipal

Le Conseil Municipal a consenti des **délégations** au Maire selon les dispositions du code général des collectivités territoriales.

Le Maire a donné des délégations à ses Adjoints qui seront précisées par Arrêté.

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer au maire et aux adjoints les **indemnités de fonction** réglementaires, ainsi que l'indemnité de conseil à Mr le receveur municipal.

Le Conseil Municipal a également désigné **ses délégués** :

Communauté de Communes du Pays des Bauges : Marisie MOINE et Roger Dalphin (suppléants : Catherine GUIBOUD et Jean-Luc MILLIEX)

Parc Naturel Régional du Massif des Bauges : Bernard MARTIN (suppléant : Yves PATROIX)

Désignation des Membres du Conseil Municipal et des Membres extérieurs au Centre Communal d'Action Sociale

Désignation de la Commission d'appel d'offres

Proposition à l'Administration pour la Commission des Impôts

QUESTIONS DIVERSES

Le CM a donné son accord au devis d'EDF pour le changement d'abonnement en « tarif jaune » (puissance supérieure) du bâtiment de la mairie / salle des fêtes.

Mme le maire informe le nouveau CM du chantier d'assainissement qui doit démarrer. M. Moine, D. Gagneux et JP Frénod sont désignés pour voir avec le maître d'œuvre, l'entreprise et le Parc Naturel Régional (au titre de la réglementation de la loi sur l'eau et de la protection des zones humides) la demande d'un agriculteur de réaliser un drainage, en compensation de son autorisation de passage de l'assainissement sur sa parcelle.

La visite de la commission de sécurité pour la salle des fêtes est prévue le ma. 1^{er} avril à 15 H. Délégué : J. Papin

La Motte en Bauges, le 18 mars 2008
Le Maire,

Le mot du maire

Au nom de toute l'équipe élue au conseil municipal, j'adresse mes remerciements aux Mottands qui nous ont renouvelés leur confiance dès le 1^{er} tour de scrutin.

J'ai essayé, à l'occasion du débat électoral, d'expliquer au mieux le sens des décisions qui sont prises, en tenant compte de la complexité réglementaire et du sens de l'intérêt général.

Vous avez manifesté à cette occasion votre intérêt pour les affaires communales, et nous avons donc décidé, avec le concours de B. Martin, de diffuser dans chaque foyer des comptes-rendus de conseil Municipal.

La mairie et les réunions de conseil vous sont aussi ouvertes, et les dossiers que vous voudriez consulter à votre disposition.

*La prochaine réunion du Conseil aura lieu vendredi 11 avril à 20 H 30.
A l'ordre du jour : vote des comptes administratifs 2007 et budget primitif 2008.*

Bien à vous,

Marisie MOINE